

Stéphane Zygart, doctorant à l'UMR STL, rapport de mission

Objet

Participation au Colloque "Le moment du vivant", organisé par Frédéric Worms et Arnaud François du 16 au 23 août 2012 à Cerisy-La-Salle

Financement

L'Ecole Doctorale SHS et l'UMR STL ont conjointement financé les frais de participation au colloque.

Argumentaire

Voici quel était l'argument du colloque:

"Le problème du vivant n'est plus aujourd'hui un problème "local", il traverse et bouscule tous les domaines de la connaissance et de l'action, depuis les fondements de l'esprit (dans le cerveau) jusqu'à la préservation de la vie (dans l'univers), en passant par le rapport de l'homme et de l'animal, le soin et le pouvoir entre les vivants, l'expression de la vie qui fait retour dans la littérature et dans l'art

Mais rien ne serait plus trompeur que d'y voir une évidence réductrice: comme s'il s'agissait seulement de réduire la pensée aux neurones, l'histoire à la survie, tous les vivants à un seul modèle, l'éthique de la "bioéthique" (ou la politique à la "biopolitique"), la littérature à la biographie. Il y a là, au contraire, des *tensions* nouvelles, qui ne sont pas extérieures au "vivant", mais qui le *définissent*: entre la vie et la mort, entre l'homme et l'animal, entre le soin et le pouvoir, entre l'écriture et la vie. C'est comme *problème* que le vivant entre dans ces domaines, c'est à travers la diversité si frappante des approches nouvelles qu'il suscite, que se constitue le *moment* philosophique (mais aussi scientifique et historique) présent, comme moment *du vivant*.

Le but du présent colloque est donc d'explorer ce problème, ce domaine, ces tensions, ces approches, c'est-à-dire non seulement de donner une première carte de ce moment, mais de tenter de le parcourir et de le penser, en acte. Il sera constitué d'étapes qui seront autant de moments dans ce moment et occuperont chacune une journée, de la *métaphysique* à l'*esthétique*, en passant par la *biologie*, l'*anthropologie*, l'*éthique* et la *politique*. Ce ne seront pas seulement des exposés "sur" le vivant ou le moment présent, comme sur un objet extérieur, mais des interventions engagées chacune dans le problème du vivant, et *constituant* ce moment, par leurs *relations* et leurs tensions, elles-mêmes."

Le programme détaillé du colloque, comprenant une présentation détaillée des différentes interventions et intervenants, est disponible sur internet à l'adresse:

<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/vivant12.html>

Objectifs

Mes recherches sur la réadaptation - mon travail de doctorat porte sur "l'idée de réadaptation et les normes médico-sociales" - croisent le vivant en différents endroits selon les facettes de l'idée de réadaptation qui sont analysées, sans pouvoir préjuger à l'avance de celles qu'il conviendrait de privilégier, ou de leur unité face aux réadaptations.

En tant qu'il s'agit d'évaluer le rôle des capacités de récupération dans les réadaptations, c'est du vivant comme force dont il est question. En tant que l'une des tensions et l'un des intérêts essentiels de l'étude des réadaptations est de savoir dans quelle mesure il faut y faire fond sur les capacités singulières des individus et les rechercher, ou bien ne pas se soucier particulièrement d'elles, ou bien encore les sélectionner et en empêcher certaines, c'est du vivant comme singularité, créativité et résistance dont il est question. Ces deux dimensions - de force et d'unicité - trouvent l'un de leur lieu commun et formalisé d'expression dans la médecine. Et, toujours de ce point de vue du vivant comme source expressive d'une puissance particulière, les réadaptations et les efforts de prise en charge - de soi ou des autres - qu'elles impliquent ne peuvent être comprises sans un examen de ce qu'entraîne, dans les rapports entre vivants, le fait de faire partie d'une communauté de vivants ou de vie.

D'autre part, le vivant est aussi présent dans les réadaptations au titre d'élément d'une politique, en tant que réadapter implique une connaissance des populations au sein desquelles sont sélectionnés les individus inadaptés et réadaptables, en tant également que les réadaptations supposent une économie et des manières de calculer des coûts et des bénéfices - dépenses de soin, bénéfices de productivité par exemple - où est en jeu la valorisation du vivant - comme autre que les choses, mais aussi parmi les choses, voire réductible à elles. C'est peut être au travers des biotechnologies (orthopédies, prothèses, remplacement des organes vitaux) que tous ces aspects, individuels et politiques, médicaux et économiques, se rejoignent le plus nettement dans les réadaptations.

L'intérêt pour mon travail de ce colloque sur le moment du vivant était de proposer un parcours où sont examinées ces différentes difficultés, sans en passer par un objet ou des méthodes particulières, qui peuvent en être une autre approche possible (via le handicap et les disability studies par exemple). Dans les différentes interventions de ce colloque sont en effet interrogées la normativité du vivant et ses saisies possibles (par exemple, Pierre Montebello: métaphysique et anthropologie de la vie, Arnaud François: la différence entre santé et maladie. Modèles), la biopolitique (Frédéric Keck: la biopolitique des sentinelles, Florence Caemaex et Julien Piéron: des politiques du vivant aux politiques de la nature: concepts (I) et pratiques (II)), ce qui est susceptible d'animer nos rapports aux autres vivants, la recherche de puissance ou le commun (Jean-Christophe Milno: La vie à tout prix? Logique thérapeutique et invisibilisation de la question de la mort au grand âge, Anne Simon; sur le vif: mondes et rythmes animaux dans la littérature contemporaine de langue française). Il devait m'être ainsi possible de mettre à l'épreuve certaines de mes hypothèses, et surtout d'en envisager de nouvelles au travers de concepts (la nature, l'écologie) et de méthodes (phénoménologiques par exemple) qui ne me sont pas familiers.

Résultats et perspectives

Participer à ce colloque m'aura permis de préciser, au niveau des informations apportées comme des éclaircissements logiques, les difficultés posées par l'idée de réadaptation, autour de trois problèmes: celui des procédures démonstratives par lesquelles on pose et conçoit des normativités vitales ou environnementales, celui, ensuite, de la possibilité ou non de disjoindre les

soins ou la thérapeutique d'un cadre et de techniques disciplinaires, celui enfin du type de fécondité à accorder aux concepts de biopouvoir et de biopolitique.

Premiers enseignements donc, sur les rapports entre démonstration et normativité, pour le dire autrement, sur les preuves des normativités et ce qu'elles permettent. Certaines données scientifiques actuelles (biologiques, génétiques ou neurologiques) présentées par Alain Prochiantz et Jean-Claude Ameisen permettent, entre autres thèses, d'avancer que les facteurs environnementaux sont déterminants pour l'expression et la transmission des gènes et font parfois jeu égal avec les facteurs génétiques, que les périodes propices aux apprentissages sont caractérisées par un état intermédiaire du cerveau, ni pure plasticité, ni pure rigidité, état passager de jeunesse qui peut être néanmoins réouvert, ou encore que, étant donné la durée de vie et la descendance des vertébrés, la singularisation des individus est la voie privilégiée de leur adaptation plus que la variation rapide et entière des populations. Chacune de ces théories, ici volontairement présentées de manière hétéroclite et ramassées sous la forme de thèses ou de conclusions, peut appuyer en un sens ou un autre sinon l'idée de réadaptation, du moins certaines des techniques et rationalités qui y sont mises en oeuvre. Toute la question est de savoir de quelle manière et sous quelle forme des théories de cette sorte peuvent être mobilisées pour soutenir, logiquement ou axiologiquement, telle ou telle position. C'est aussi une des difficultés qu'a pointée l'exposé d'Eduardo Deï Cas, qui a pu montrer que deux approches de la prévention des maladies et plus généralement des normativités à l'oeuvre dans le biologique, approches individualisantes ou environnementales, étaient scientifiquement possibles, tandis que leur efficacité respective permettait parfois, mais pas toujours, de trancher entre elles à court terme (cas exemplaire des politiques de prévention de la toxoplasmose). Et cette question de savoir comment et jusqu'où il est possible d'étayer des arguments sur la normativité du vivant, ses origines et ses effets, s'est reposée à nouveau au cours de discussions sur la phénoménologie de Michel Henry (possibilité d'une saisie purement intérieure de la vie et minoration de l'altérité), et lors d'échanges plus informels. Pour toutes ces raisons, l'idée de normalité devrait être étudiée prochainement au travers d'une lecture des procédés argumentatifs et démonstratifs employés par Canguilhem dans le *Le normal et le pathologique*.

Ces rencontres auront été fécondes pour une seconde problématique, celle qui passe non plus entre la science et le vital, mais entre le soin et le disciplinaire. Peut-on disjoindre aujourd'hui et de quelle façon le soin et la prise en charge collective, efficace, standardisée, minutieuse, etc...? La communication de Didier Sicard aura permis d'identifier très précisément la difficulté: sort-on du disciplinaire (hospitalier en particulier) par une attention redoublée à ce qu'on ne voit de prime abord pas chez les patients, ou bien par une attention tournée vers les limites du disciplinaire? Cette alternative a ceci d'étonnant qu'elle suggère une différence bien réelle - attention à l'autre, individualisante ou interindividuelle, ou bien attention aux au-delà d'un système - tout en permettant de penser qu'il n'y a là qu'une opposition de surface, car, si le disciplinaire a des failles, cela peut être dû au fait que l'on fait attention, dans sa mise en oeuvre, à autre chose que lui. D'autre part, autre approche du même problème, les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des soins palliatifs, exposées par Jean-Christophe Mino, permettent d'envisager un cas où la systématique du disciplinaire est rendue confuse dans ses applications concrètes, même s'il n'est pas évident qu'elle soit remise en cause dans ses principes: d'une part parce que la guérison, la remise sur pied, n'est plus dans les soins palliatifs le critère de la bonne thérapeutique, qui se trouve sans boussole ni cible sûres au point que, dans une inversion remarquable, l'échec du thérapeutique se trouve y donner parfois la clef du diagnostic (de trouble mortel ayant surgi avec la fin de vie); d'autre part parce qu'une hésitation y pointe sans cesse sur la manière dont il convient d'abandonner le thérapeutique "classique" au profit du palliatif en fonction de l'âge des malades. Bref, la possibilité pour le médical de pousser ses interventions de plus en plus loin et de plus en plus longtemps pourrait peut être impliquer une diversification, sans critères de choix bien définis, des buts et exercices du médical, et ainsi son découplage, au moins partiel, de bien des aspects du disciplinaire (efficacité calculable, recherche d'aptitudes, surveillance serrée...). Chacune de ces manières d'aborder les

rapports entre soin et discipline - subjectivité dans ou contre le disciplinaire, modification du disciplinaire par l'efficace de ses moyens - doit être explorée, et les réadaptations examinées à partir des tensions qui travaillent les soins palliatifs.

Cette diversification possible et confuse du médical n'empêche pas sa présence constante: le dernier faisceau de problèmes communs au "moment du vivant" et aux réadaptations a porté sur les idées de biopouvoir et de biopolitique, cette volonté de faire la vie tant qu'il y en a. Deux difficultés souvent signalées, qui se posent relativement à l'usage que fait Agamden de ces notions, ont traversé plusieurs fois ce colloque, difficulté de l'usage qu'il convient de faire du biopouvoir et de la biopolitique (une herméneutique générale du pouvoir, intemporelle ou au minimum des temps modernes, ou bien un instrument de départ pour certaines analyses, modifiable au cas par cas selon les cas historiques en eux-mêmes contingents); et difficulté ensuite, concomitante de la première, de l'origine du biopouvoir et de la biopolitique (dans l'essence du politique, dans l'Etat, ou aux origines diverses et dispersées). Souvent formulées, ces questions ne le sont pas sans raisons et doivent être traitées de front: la communication de Johann Chapoutot, sur la vie comme nouvelle normativité des nazis, a pu montrer que les impasses d'un pouvoir qui prétend se fonder sur la vie comme norme en mouvement perpétuel n'empêchent pas ce pouvoir de s'exercer et d'accumuler ses effets, et que ses impasses doivent être pour cette raison ressaisies au ras de ses productions théoriques et scientifiques en plus que d'être immédiatement pointées - une recherche sur la manière dont les nazis ont pu ou n'ont pas pu envisager de réadaptation doit en ce sens être menée. Plus particulières, d'autres difficultés peuvent aussi être soulevées au sujet du biopouvoir et de la biopolitique, si l'on interroge autrement ces notions: les communications de Frédéric Keck, d'Alain Kaufmann, de Florence Caymaex et de Julien Pieron ont ainsi porté sur les caractères éventuellement positifs de la biopolitique (faire une "biopolitique affirmative"), saisie le plus concrètement possible, en la raccordant éventuellement à cet autre concept de Foucault qu'est la pastorale (souci de soi et des autres, où se pose le problème du sacrifice, hors de l'anonymat des procédures de pouvoir) et en la cherchant au plus près des pratiques (juridiques, et de regroupement effectif et non hospitalier de familles et de chercheurs) plutôt que dans des rationalités programmatiques - cela suivant l'idée de "biosocialité" de Rabinow. L'ambition est ici, très grossièrement, de transformer en juridique et en droit la biopolitique. Cependant, au moment même où l'on croit saisir par ce biais la biopolitique et le biopouvoir dans ce qu'ils ont de concret et de particulier, dans la réalité fine de leurs circulations sociales, on peut paradoxalement se demander si on n'en méconnaît pas alors les ambiguïtés (ils restent à la fois exprimés par des droits et des contraintes) et le polymorphisme (ils sont prolongement de la vie, des capacités, qualité de vie...), qui reposeraient plus sur le caractère technique du biopouvoir que sur ses expressions juridiques et ses capacités à donner forme à des reconnaissances sociales ou contractuelles. Les difficultés précédentes, plus générales, ressurgissent, dans un renversement possible des positions de ce qui paraît concret (comme le droit) et ce qui paraît abstrait (le biopouvoir comme désignation nominale d'une forme générale de politique). En révélant ce noeud, apparemment inextricable, ce colloque aura aussi été l'occasion de se demander par quoi il serait possible de remplacer ces notions de biopolitique et de biopouvoir, ce qu'il fallait en abandonner sans perdre ce qu'elles permettent de penser.